



HOKKAIDO UNIVERSITY

Title	憲法判例における事情変更
Author(s)	ディザン, マチュー; 岡田, 信弘//監訳; 河嶋, 春菜//訳
Citation	北大法学論集, 69(5), 104[79]-77[106]
Issue Date	2019-01-30
Doc URL	https://hdl.handle.net/2115/72421
Type	departmental bulletin paper
File Information	lawreview_vol69no5_03summary.pdf, Summary of Contents



THE HOKKAIDO LAW REVIEW**Vol. 69 No. 5(2019)
SUMMARY OF CONTENTS**

**Le changement de circonstances
dans la jurisprudence constitutionnelle**

Mathieu Disant*

Parce que le rapport de conformité à la Constitution est évolutif, le Conseil constitutionnel français est directement convoqué à prendre en compte un éventuel changement de circonstances. La présente communication dresse un bilan après 10 ans d'application de la réforme QPC. Il s'agit d'une notion en construction permanente qui donne lieu à des appréciations de plus en plus subtiles. Nous aborderons le changement de circonstances dans ses deux principales configurations contentieuses : accès au juge constitutionnel, d'une part ; appréciation de la conformité de la loi, d'autre part. Le temps fait qu'une loi peut devenir inconstitutionnelle sans l'avoir été initialement et, à l'inverse, qu'une disposition un temps inconstitutionnelle ne le soit plus. Un tel changement permet de confronter la disposition législative contestée aux dispositions ultérieures et/ou de les analyser à la lumière du contexte nouveau. Il s'agit d'une technique contentieuse avec un riche potentiel. On observe que l'appréhension du changement de circonstances révèle plusieurs dimensions du rapport au temps. Il constitue un enjeu important, notamment pour la (re) définition de l'office du juge constitutionnel.

* Agrégé des Facultés de droit (Droit public)

Professeur à l'Université Lyon Saint-Etienne (Jean Monnet)

Directeur du Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID) - UMR CNRS 5137